

## **SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE D' USTARITZ Au 31/12/2013**

La présente analyse porte sur les exercices 2011 à 2013 ; elle est réalisée en Avril 2014 ; l'unité utilisée est l'euro ; les données chiffrées sont tirées des comptes de gestion et des fiches AEF (analyse des équilibres fondamentaux).

Elle ne porte que sur le seul budget principal car l'incidence des budgets annexes (Budget funéraire et Budget Lotissement Hiriburua – en cours de clôture- ) est faible.

La commune d'Ustaritz (6.487 habitants) fait partie de la strate démographique comprise entre 5.000 et 9.999 habitants.

Les moyennes de comparaison utilisées sont les moyennes départementales de cette strate de population sauf pour l'analyse fiscale où elles sont nationales ; ces moyennes ne doivent en aucun cas être interprétées comme des buts à atteindre mais plutôt comme des éléments de réflexion.

L'analyse est réalisée au moyen du logiciel SAFRAN développé par la Direction Générale des Finances Publiques.

---

### **PRINCIPAUX CONSTATS**

Le bilan de la commune d'Ustaritz s'est amélioré en fin de période mais présente toujours quelques fragilités.

Si la CAF brute a doublé en trois ans, elle demeure relativement faible et compte tenu du coût du remboursement annuel de la dette, la commune n'a pu dégager une CAF nette suffisante pour financer ses dépenses d'investissement de l'année sans faire appel à nouveau à l'emprunt..

Les dépenses d'investissement restent en effet à un niveau très élevé et leur financement compte tenu des restes à réaliser, nécessitera de mobiliser une partie des réserves et surtout d'alourdir un endettement déjà important, même s'il a diminué depuis 2012.

Avec un ratio de rigidité très élevé, la commune n'a pas beaucoup de marges de manœuvre dans la réduction potentielle de ses charges courantes ; elle en dispose néanmoins de quelques unes dans la fiscalité.

Dans ces conditions une pause dans les investissements semblera nécessaire dans le futur, le temps de restaurer une CAF nette plus importante.

En effet des tensions sur la trésorerie risquent de se faire sentir à cause du paiement des projets déjà engagés .

### Tableau de synthèse

en Milliers d'Euros	2013	2012/2013
Résultat comptable	507	+5303,9%
Produits de fonctionnement (1)	5 298	+3,1%
dont ressources fiscales	3 032	+2,8%
dont DGF et autres dotations	1 067	+3,0%
Charges de fonctionnement (1)	4 568	-7,7%
dont charges de personnel	2 360	+2,5%
dont subventions et participations	547	-43,1%
dont charges financières	317	+18,0%
Capacité d'autofinancement brute	729	+279,7%
Dépenses d'équipement	1 583	-44,6%
Remboursements de dettes*	636	+11,3%
Emprunts*	350	-72,0%

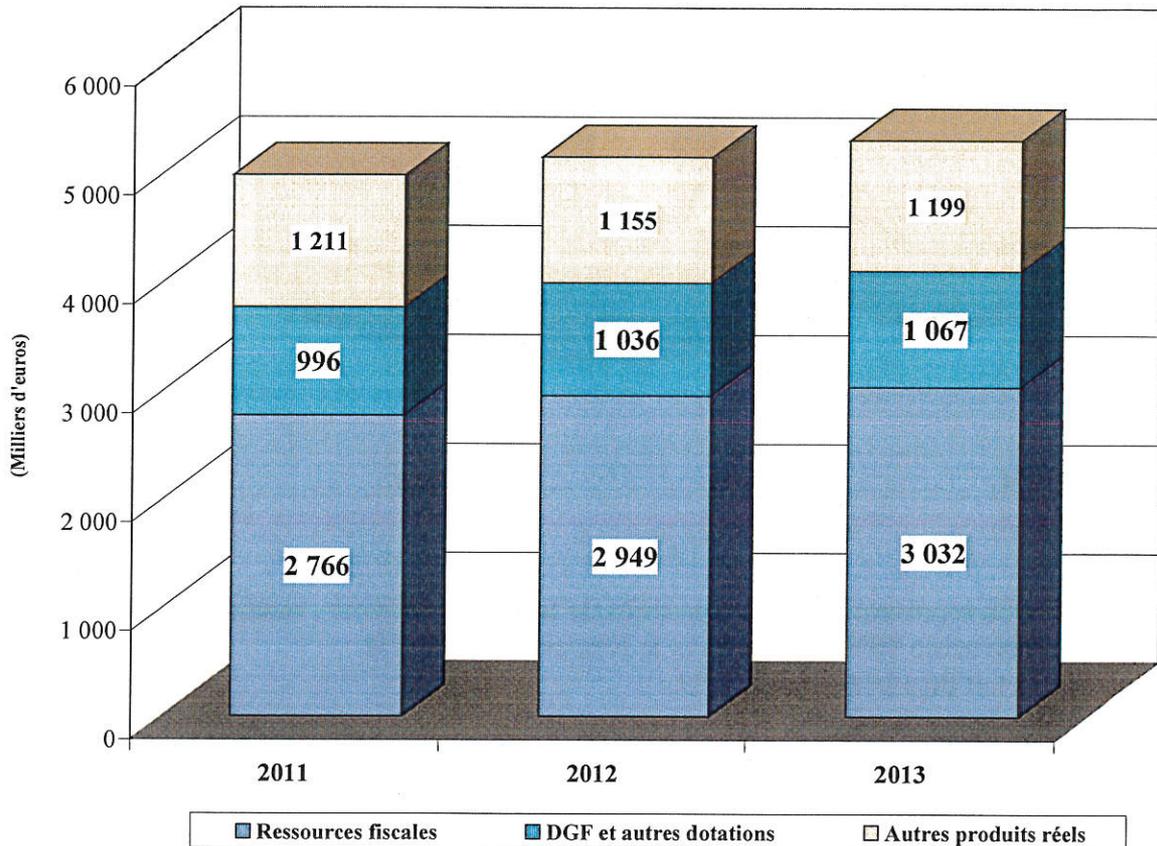
(1) Produits et charges réels (hors cessions, amortissements)

\* hors refinancements

# LES PRODUITS

Le total des produits réels de fonctionnement s'élève au 31/12/2013 à 5.297.577 € soit une hausse de 6,52 % par rapport à 2011.

## Évolution des produits



### les ressources fiscales :

Avec 3.031.530 € elles représentent **57,22 % du total** des recettes réelles contre 55,61% en 2011 ; elles sont **inférieures** aux moyennes départementales : 467 € /h contre 644 € pour la moyenne de la strate.

Il en est de même pour chacun des postes composant les ressources fiscales : 264€ contre 374€ pour les impôts locaux-132€ contre 194€ pour la fiscalité reversée -71€ contre 746 € pour les autres impôts et taxes.

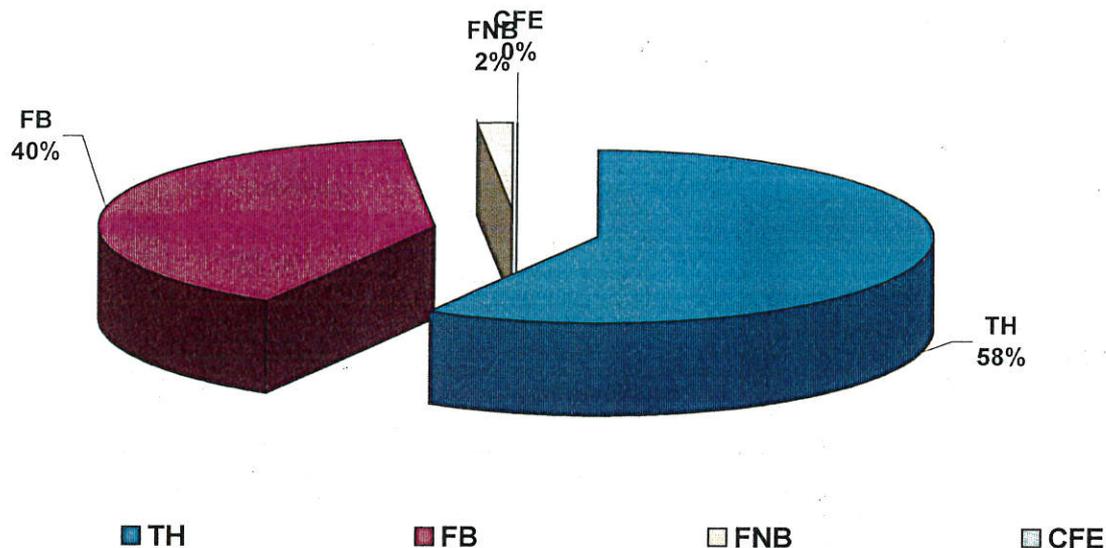
La commune fait partie d'un groupement à fiscalité unique : la communauté de communes d'Errobi, groupement à fiscalité propre à FPU depuis le 1 janvier 2011 : les ressources fiscales sur lesquelles elle détient un pouvoir de vote ne sont plus assises que sur les taxes « ménages » (Taxe d'habitation, Taxe foncière (bâtie et non bâtie).

Les impôts directs progressent de 11,08%, soit plus 170.566 € ; le reversement de fiscalité par l'EPCI de 859.527 est stable sur la période .

Les autres impôts et taxes progressent de 25,96% durant la période triennale avec , en 2013, 461.973 € (taxe sur les pylônes électriques (22,07%)-taxe sur l'électricité (30,58%)-taxe sur les droits de mutation (31,26%)-taxe forfaitaire sur les terrains constructibles(16,09%)

## Structure des produits de la fiscalité en 2013

Structure des produits de la fiscalité en 2013



la taxe d'habitation représente 58% des produits de la fiscalité directe, tandis que la taxe sur le foncier bâti en représente 40% et la taxe sur le foncier non bâti, 2%. Cette répartition était déjà la même en 2011.

La fiscalité directe sera examinée plus en détail au chapitre des marges de manœuvre.

### La DGF et les autres dotations

Elles s'élèvent en 2013 à 1.067.278 € soit 20,15% du total des recettes réelles de fonctionnement (20,04 % en 2011) ; ce poste est inférieur à la moyenne départementale par habitant (164€/h contre 244 € pour la moyenne départementale) ; la seule DGF (dotation de fonctionnement), soit 981.857, présente déjà cette faiblesse (151€ contre 186 €)

### Les autres produits réels

Leur montant total de 1.198.769 € reste stable sur la période analysée :

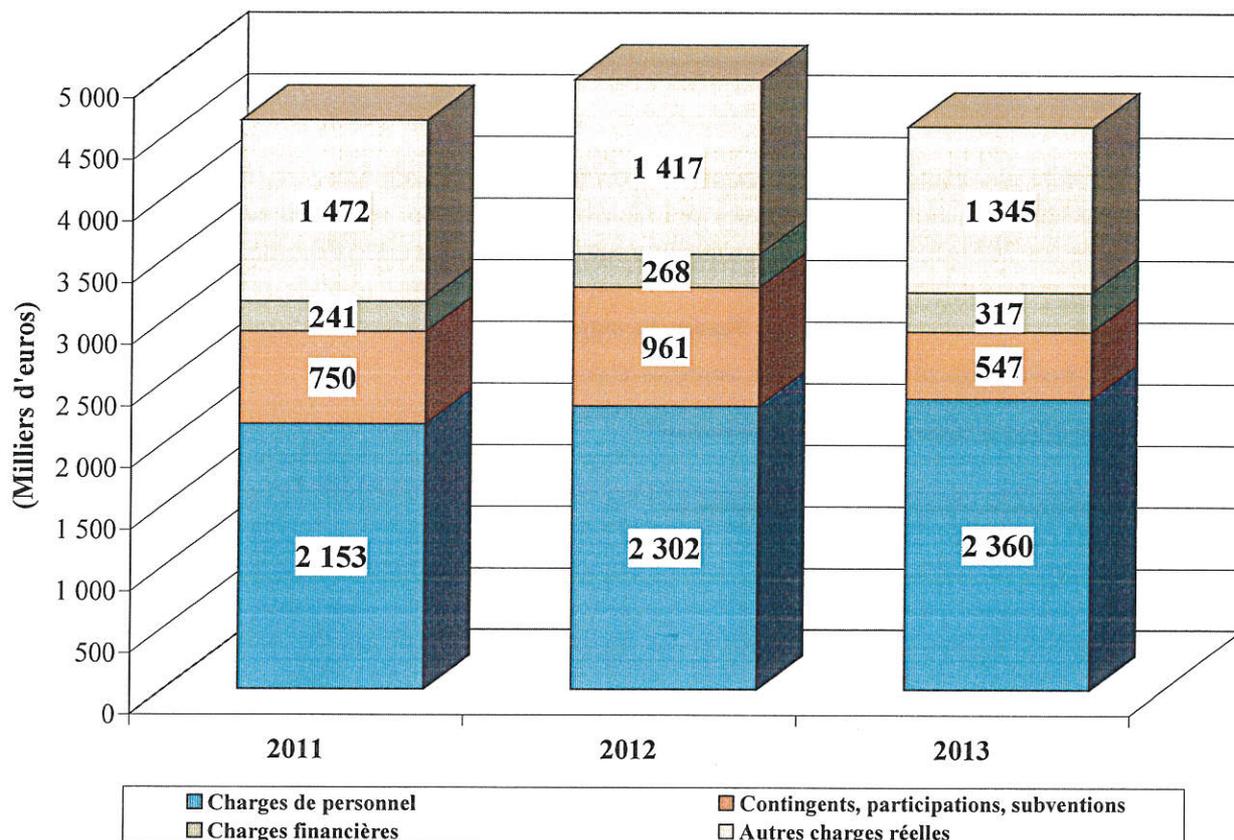
Ils comprennent, outre de faibles produits financiers :

- Les produits des services du domaine pour 807.031 (dont 91.247,00 € de ventes de bois-116.084,00 € de recettes piscine -330.111,00 de prestations jeunesse et loisirs-235.566,00€ de produits de cantine et centre de loisirs)
- les travaux en régie pour 49.975
- d'autres produits de gestion courante pour 339.615 (loyers communaux)

## LES CHARGES

Le total des charges réelles s'élève à 4.568.285€ au 31/12/2013 soit une baisse de 1,04% par rapport à 2011

### Évolution des charges



### Les charges de personnel

Avec 2.360.003€ elles représentent **51,66%** du total des charges réelles ; elles ont progressé de 9,59% sur la période mais restent cependant largement inférieures à la moyenne départementale (364€/h contre 448€)

### Les contingents, participations et subventions

Ce poste représente avec 546.670 €, **11,97%** du total des dépenses réelles ; il est en **diminution de 27,08%** par rapport à 2011. (imputation en section investissement des versements au syndicat d'électrification)

Il se décompose en

- **contingents** :299.211€ ( 259.945€ en 2011) dont les principaux versements sont 122.048€ pour le contingent incendie et 148.516€ -pour la crèche Uraska (poste en augmentation)
-

- **et subventions versées** : 247.459€ ( 700.646€ en 2012) qui s'analysent en 50.000€ versés au Centre Communal d'Action Sociale et 197.458 aux associations et organismes privés .

### Les charges financières

Elles représentent avec **316.743€** ,6,93% du total des charges réelles ; et sont en augmentation de 31,16% depuis 2011.

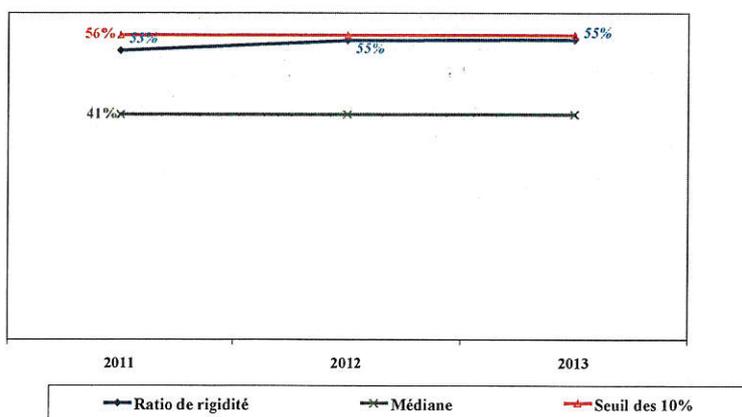
Les charges d'intérêts des emprunts proprement dites s'élèvent à 259.297€.

Les autres charges financières , poste en augmentation ,soit 57.446 € retracent les versements faits à l'Etablissement Foncier Local (frais de portage d'opérations)

**Le ratio de rigidité des charges** est en hausse continue sur la période avec un taux de 55% du montant des produits consacré aux dépenses peu flexibles , taux qui rejoint le seuil de 56% à partir duquel on trouve les 10% de communes au niveau national les plus en difficulté sur ce point.

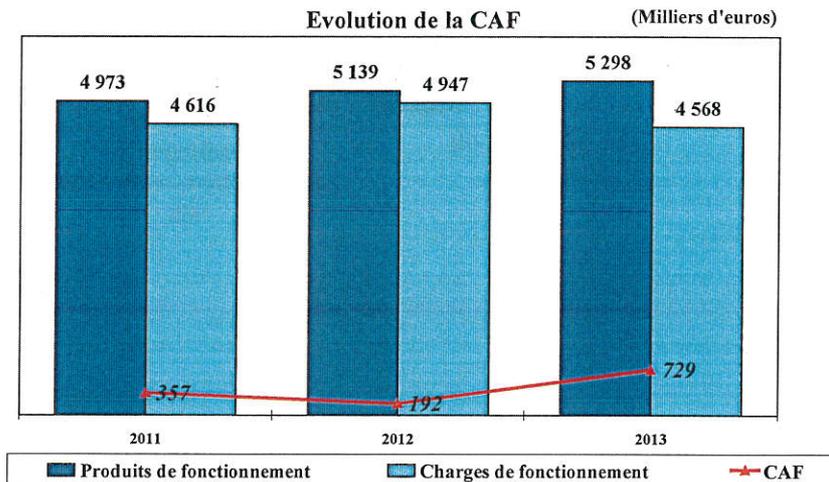
### Ratio de rigidité

Couverture des charges (personnel, contingents, intérêts) par les produits



## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.



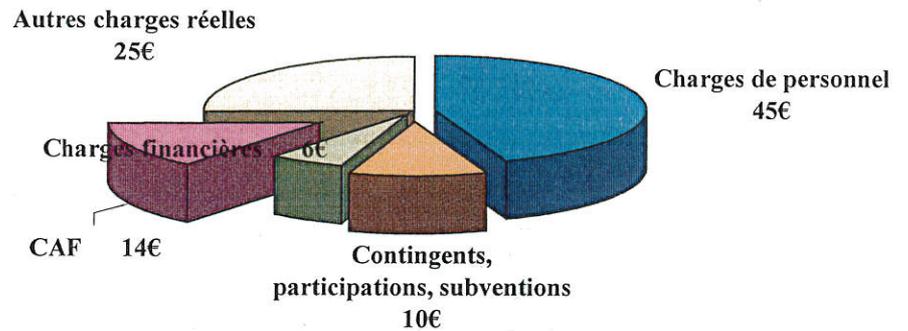
L'augmentation continue des produits associée à la baisse importante des charges en 2013 a permis de dégager une capacité d'autofinancement brute de **729.290 €**, soit une hausse de **279,7%** par rapport à 2012, qui avait enregistré un important recul ; ainsi la CAF brute a doublé sur la période triennale.

Cette capacité d'autofinancement reste cependant relativement faible car elle ne représente que 112€ /h contre 162€ de moyenne départementale de la strate.

Mais déduction faite du remboursement du capital des emprunts (636.099 €) la CAF nette est dès lors positive en 2013 alors qu'elle était négative depuis deux ans ; elle s'établit à 93.191,00 €, montant encore très faible puisqu'il ne représente que 14,36€ /h contre 86€ pour la moyenne départementale.

Sur le graphique ci-dessous on voit que la commune a constitué 14€ d'autofinancement avec 100 € de produits

## En 2013, avec 100 euros, la collectivité a constitué 14€ d'autofinancement et dépensé



## LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursement de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cessions, dotations et subventions, emprunts).

Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement

### Les dépenses d'équipement

Elles se sont élevées à 1.582.660 € en 2013 soit 244€ par habitant contre une moyenne départementale de 384€

Ces dépenses 2013 ont été principalement celles des opérations numéros

11-bâtiments communaux :133.284,00€

12-voirie et espaces publics :377.654,00 €

13-acquisition de matériels : 117.708€

23-acquisitions foncières :91.358,00 €

24-equipements sportifs : 530.788,00 €

26-chapelle/église : 150.780,00 €

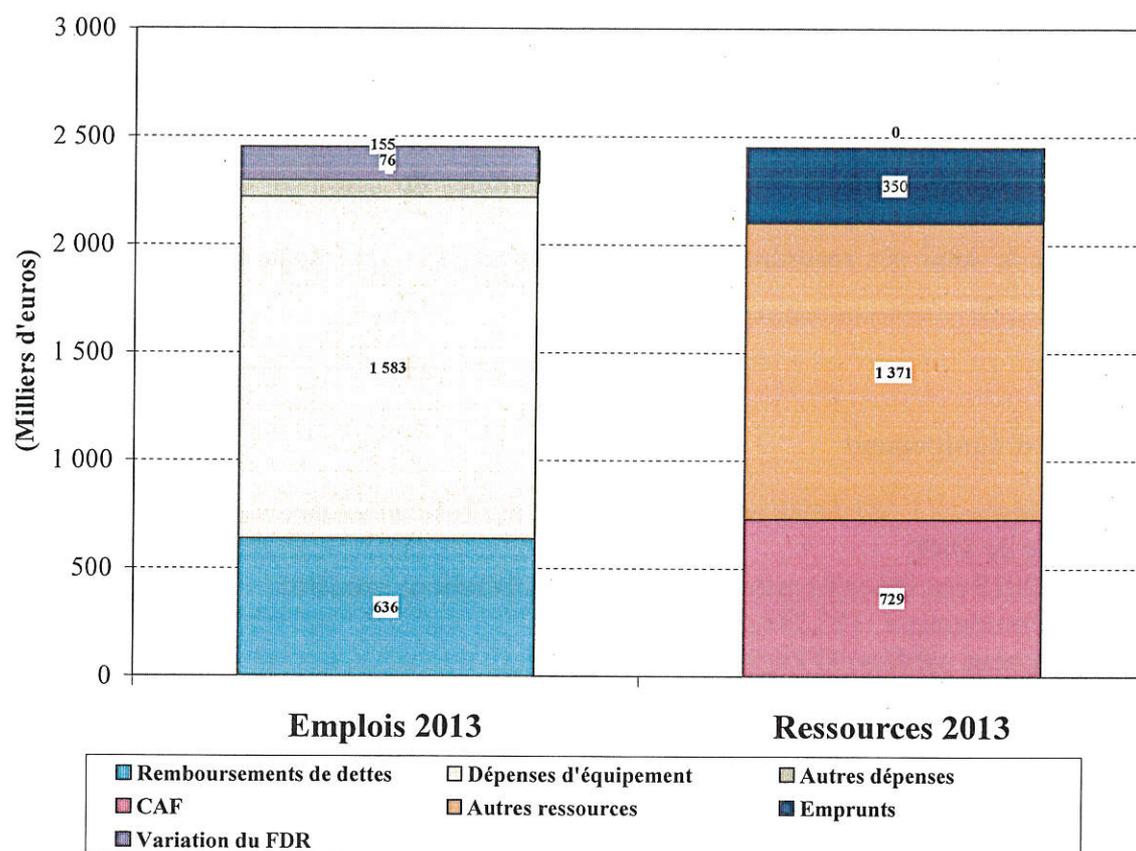
Ainsi avec le montant des remboursements d'emprunts le total des emplois stables d'investissement s'est élevé à 2.295.045 €

Côté ressources, à la CAF de 729.292 se sont ajoutées d'autres financements soit

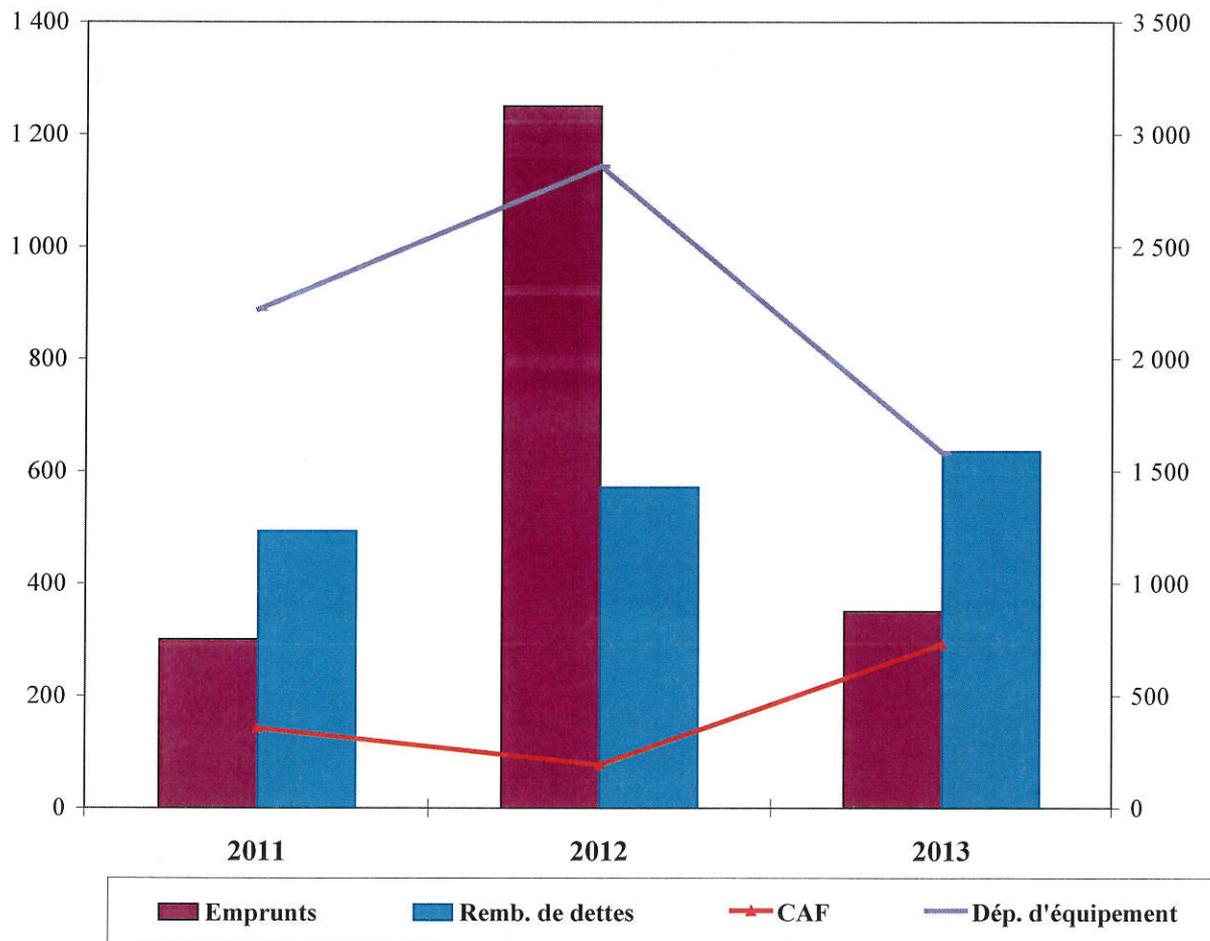
- 572.777 € (subventions et Taxe locale d'Equipement)
- 400.620 €(cessions d'actif)
- 397.454 € (Fonds de compensation de TVA).

Le financement complémentaire des investissements a été assuré grâce à un nouvel emprunt de 350.000€ soit un montant supérieur au besoin de financement résiduel ; c'est pourquoi le fonds de roulement a été augmenté de 155.098€.

## Le financement des investissements



## Évolution des principaux éléments financiers



## LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

*Le fonds de roulement* s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Le fonds de roulement constitue également une réserve dans laquelle la collectivité pourra être amenée à puiser pour financer ses dépenses d'équipement (d'où l'idée d'étudier le bilan de la collectivité de façon à déterminer si sa politique d'investissements ne se traduit pas par des déséquilibres de son bilan).

En fin d'exercice 2013, le fonds de roulement s'élevait à **1.297.946 €**. Son niveau était satisfaisant avec 200 €/h contre 169€ de moyenne départementale, représentant 103 jours de dépenses de fonctionnement réelles.

Mais il faut tenir compte ici du chiffre important **du solde négatif des restes à réaliser** communiqué par le maire en début d'année : **: moins 1.059.437 €**

- en dépenses : **3.543.437 €** ( bâtiments communaux : 161.412€-voirie et espaces publics :582.971€-matériels :44.821€-reboisement : 14.628€ -toponymie :42.715 €-acquisitions foncières :94.897€-équipementssportifs :2.284.198€-chapelle :7.371-site matzikoenea :292.062€ -divers :18.362 €)

- en recettes : **2.484.000€** ( dont ventes de terrains : 334.000 € et emprunts 2.150.000 €).

Le fonds de roulement serait dès lors positif à hauteur de **238.509 €**.

*Le besoin en fonds de roulement* (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

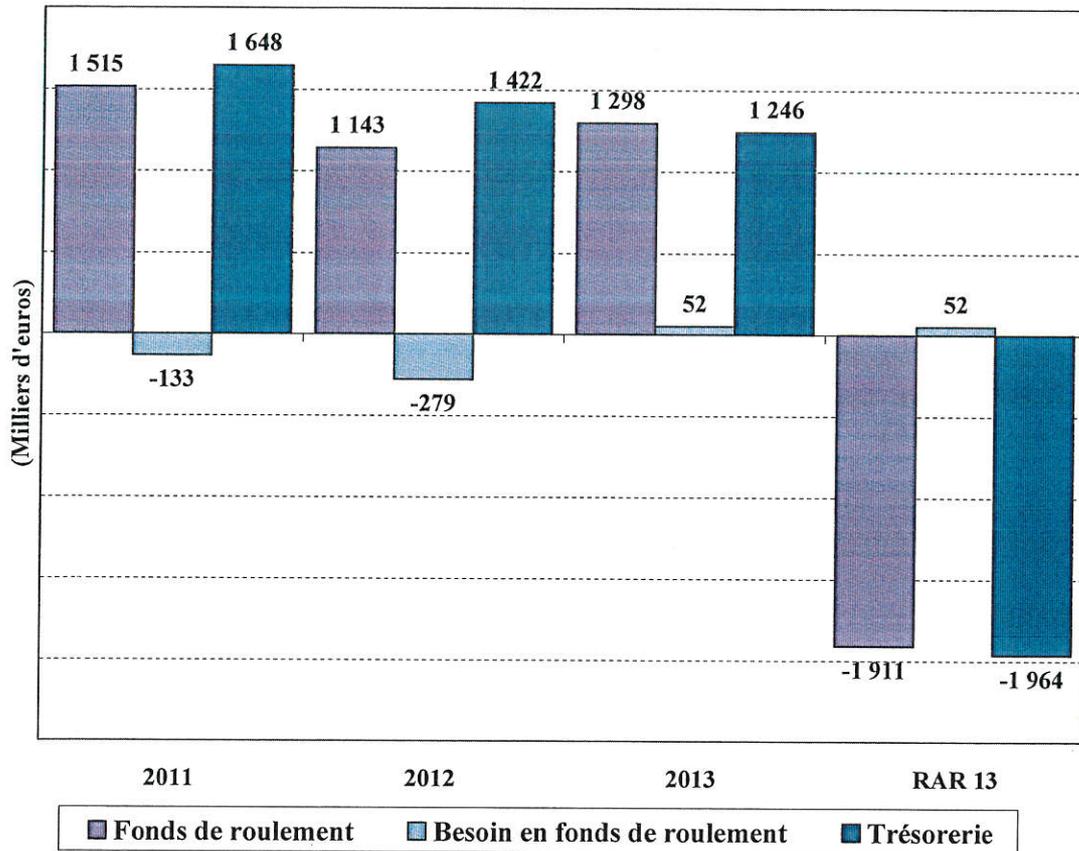
Ce besoin en fonds de roulement a fortement augmenté passant d'un chiffre négatif de moins 16.604€ en 2011 à plus 130.238 € au 31/12/2013 ; avec l'augmentation des créances restant à recouvrer .

Ce besoin en fonds de roulement pèse sur la trésorerie générée par le fonds de roulement.

*La trésorerie* comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Avec 1.246.000€ elle représente 100 jours de dépenses réelles de fonctionnement, la commune ne connaît donc pas de difficultés de trésorerie actuellement.

## Variation des éléments du bilan



# LES MARGES DE MANOEUVRE

## LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

La commune d'Ustaritz fait partie d'un groupement à fiscalité unique, elle ne perçoit donc pas de contribution Foncière des Entreprises qui est encaissée directement par le communauté de communes d'ERROBI ; celle-ci étant passée en 2011 au régime de la fiscalité unique c'est elle qui en a bénéficié.

La commune comptait 3.527 foyers fiscaux en 2013 dont 41,4% étaient non-imposables ce qui est inférieur à la moyenne départementale (46,5%).

Le revenu fiscal moyen par foyer (24.948€ ) est également supérieur à celui de la moyenne départementale (22.924 €).

Que ce soit en terme de TH, de TF ou de TFNB , la commune n'a pas voté d'abattement ou d'exonérations supplémentaires à celles existantes.

### 1.la taxe d'habitation :

**2.874 logements** étaient imposés à la taxe d'habitation en 2013 dont 5,8% de résidences secondaires seulement contre 14,7% de moyenne départementale .

Aucun logement vacant n'était recensé à cette date.

La valeur locative moyenne des locaux d'habitation s'élevait à 3.836 € contre 3.752 € de moyenne départementale

En 2013 , la base de taxe d'habitation s'élevait à 9.562.516 € ,soit 1.474€ par habitant , montant inférieur à celui de la moyenne départementale (1.617 €/h) mais supérieur à celui de la moyenne nationale (1.282 €/h).

Le taux de taxe d'habitation est fixé à 10,37% pour 2013 ; il est inférieur au taux moyen départemental (12,47%) et au taux national (14,41%).

### 2.la taxe foncière sur les propriétés bâties

Les bases de TFB s'élevaient à 5.996.092 € en 2013 et représentent 924€/h contre 1.257 € pour la moyenne départementale.

Le taux est de 11,33% ; il est également plus faible que le taux moyen départemental (12,91%)

### 3.la taxe foncière sur les propriétés non bâties

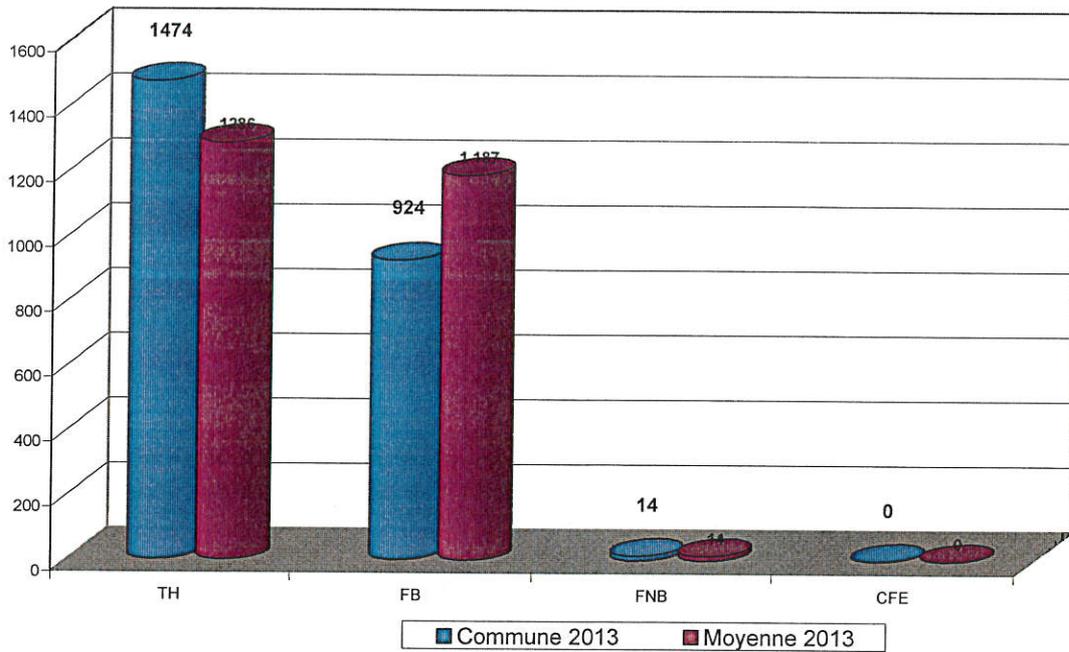
Les bases de TFNB sont faibles (88.951€) ; elles représentent néanmoins 14€ par habitant contre 13€ pour les moyennes départementale et nationale.

Le taux appliqué est 33,30% . ; il est un peu plus élevé que le taux moyen départemental (31,05%) mais très inférieur au taux moyen national ( 57,71%)

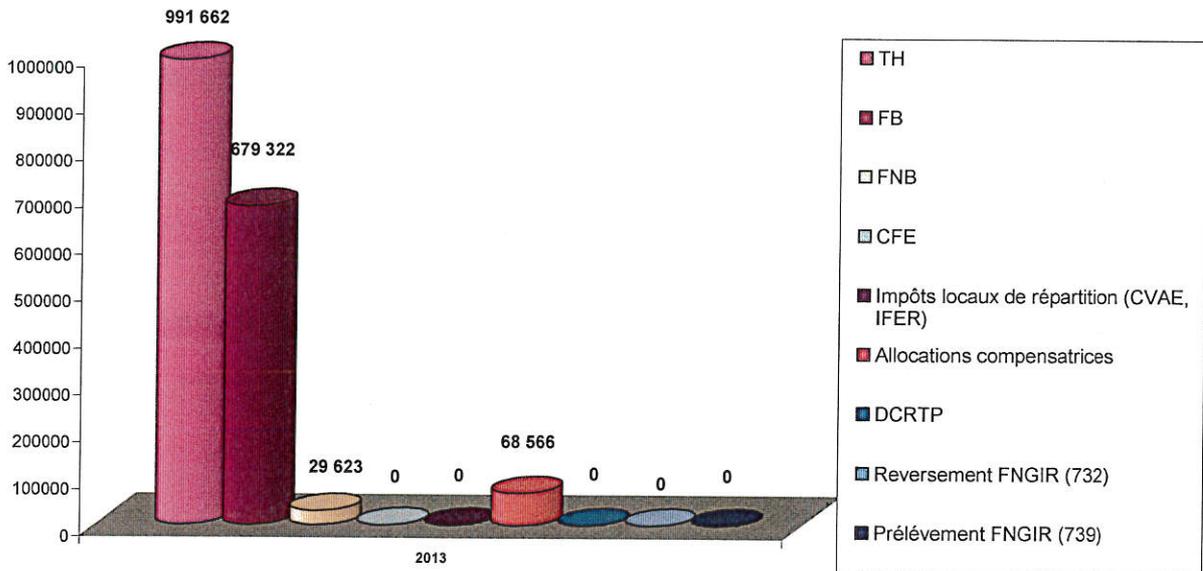
**4.la commune ne perçoit aucun impôt de répartition** (CVAE ou IFR) mais des allocations compensatrices versées par l'Etat : 57.207€ au titre de la TH, 3.633€ au titre de la TFB , 5.133€ au titre de la TFNB et 2.593 € au titre de la TP historique.

Sur les graphiques ci-dessous, les moyennes de comparaison sont nationales.

Comparaison des bases (en €/hab.)



Structure des produits de la fiscalité en 2013



La commune dispose de marges de manœuvre en termes de fiscalité avec des taux plus faibles que la moyenne ; néanmoins seules ses bases de taxe d'habitation sont significativement supérieures aux bases moyennes.

## L'ENDETTEMENT

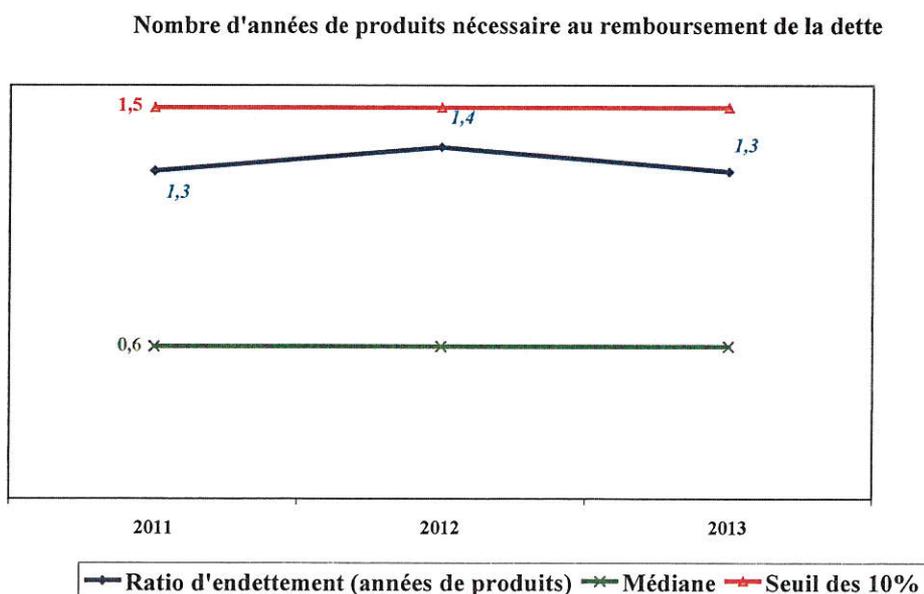
L'encours de la dette décroît en 2013 et s'établit à la fin de l'année à 6.702.287€, soit 1.033€ par habitant ; ce montant est 13% supérieur à celui de la moyenne départementale (916€).

La dette est composée de 21 emprunts ; les prêteurs sont le Crédit Agricole(8 emprunts), la Caisse d'Epargne (6 emprunts)le Crédit Local (.3 emprunts) le Crédit Foncier (1 emprunt) le Crédit Mutuel (1 emprunt) et une association (1 emprunt).

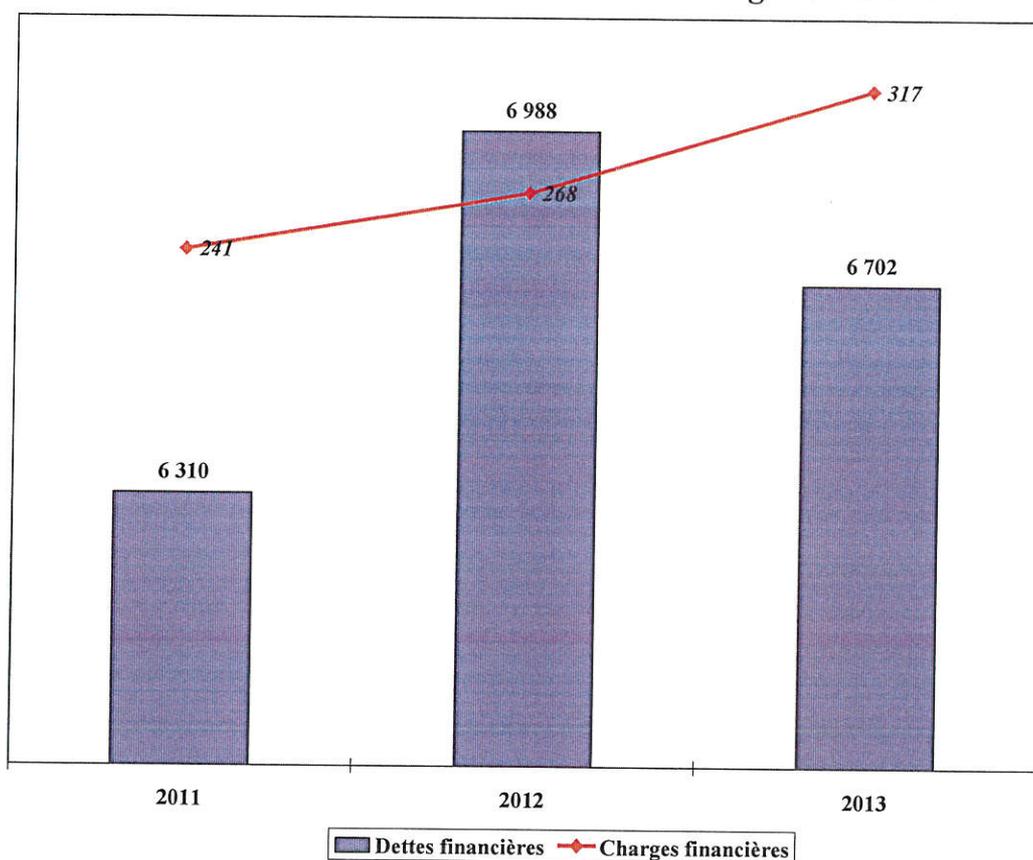
Les emprunts sont à taux fixe et 2 ont été souscrits à taux variable (Euribor 3 et 12 mois).

La durée résiduelle de la dette est de 15ans et sera réduite de 30% en 2020 ; les remboursements de juin (254.445 €)et décembre (247.943€) représentent respectivement 35,93% et 35,01% du remboursement annuel et pèsent sur la trésorerie ,d'autant que le mois de décembre est souvent lié au paiement des derniers mandats d'investissement..

Le ratio d'endettement en nombre d'années de produits nécessaires au remboursement de la dette s'établit à un niveau de 1,3 an seulement mais reste encore largement supérieur à la médiane (0,6ans)

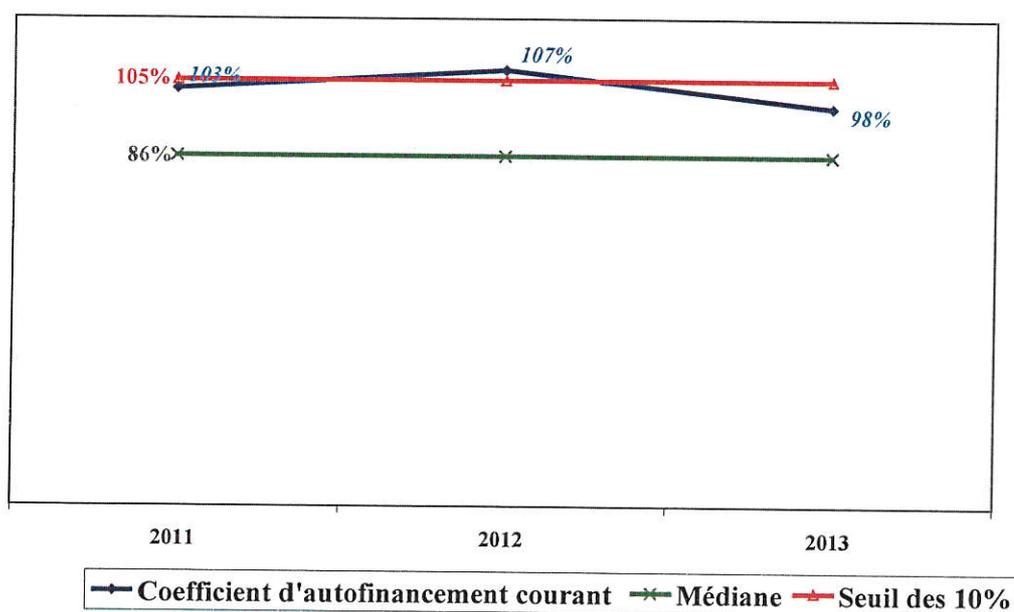


## Évolution de l'encours de dettes et des charges financières



le coefficient d'autofinancement courant s'est amélioré en 2013 car il est redescendu avec 98% sous le seuil à partir duquel on trouve les 10% de communes les plus en difficulté sur ce point.(105%)

## Couverture des charges et des remboursements de dettes par les produits



---

## FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

Il n'existe pas à notre connaissance de facteurs externes de risques qui puissent influencer sur cette analyse.